

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date: Conseil municipal du 05.02.2025. Heure: 14h00.

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés :

Présents: François GARIDACCI; Jérôme ALESSANDRI; Alexia ZANETTACCI; Jean-Paul PAOLI.

Représentés : Sandrine CINOTTI a donné une procuration à Alexia ZANETTACCI.

Secrétaire de séance : Néant.

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, quatre élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance :

- Délibération n°2025/07 portant sur la signature d'une convention liée à la stérilisation des chats errants.
- Délibération n°2025/08 portant sur la mise en œuvre de périodes de préparation au reclassement.
- Délibération n°2025/09 autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

La séance est levée faute de quorum.

Le Maire, François GARIDACCI